

	PROFIL DE POSTE 2021-240 Grade : Sage –femme Fonction : sage-femme de consultation et coordination PASS Périnatale Poste: 70 % PASS volet périnatal	Date :
	Rédaction : <i>Corinne DUPONT</i>	Validation : <i>P GAUCHERAND</i>

Le profil de poste peut être sujet à modifications (horaires, activités...) afin d'être adapté aux évolutions des organisations dans le cadre d'une meilleure prise en charge du patient.

Pré requis

- Expérience > 5 ans
- DIU d'échographie

PRESENTATION GENERALE de la PASS HCL :

Textes de références :

- Circulaire DH/AF1/DGS/SP2/DAS/RV3 n° 98-736 du 17 décembre 1998 relative à la mission de lutte contre l'exclusion sociale des établissements de santé participant au service public hospitalier et à l'accès aux soins des personnes les plus démunies.
- Circulaire DGOS/R4n° 2013-246 du 18 juin 2013 relative à l'organisation et au fonctionnement des permanences d'accès aux soins de santé.

Missions des Permanences d'Accès aux Soins (PASS) :

- Faciliter l'accès au système de santé des personnes sans couverture sociale et/ou en situation de précarité et d'éviter la rupture de soins.
- Informer sur les autres droits et orienter vers des structures d'accueil et d'accompagnement social adaptées.
- Accueillir dans les meilleures conditions un public très précarisé sans accès effectif aux soins, ayant souvent peu de contacts médicaux (personnes sans domicile fixe, demandeurs d'asile, primo arrivants....)
- Avoir un rôle de prévention de santé publique.

PASS HCL :

La PASS HCL est composée de 4 volets :

3 sur le GH. Centre à l'hôpital Edouard HERRIOT :

- PASS généraliste au pavillon K.
- PASS dentaire aux urgences dentaires pavillon A.
- PASS périnatale au pavillon K.

1 sur le GH. Est, Aile A1 :

- PASS Pédiatrique

Fonctionnement du volet périnatal :

- Responsabilité médicale : Pr Pascal Gaucherand.
- 2 sages-femmes :
 - 1 sage-femme à 70% (50% activité clinique, 20% de coordination).
 - 1 sage-femme PMI à 50%
- 1 adjoint administratif à 90%
- 1 assistant social à 90%

Missions de la sage-femme de la PASS en lien avec la sage-femme de PMI

Organiser le parcours de soins des femmes enceintes en situation de grande précarité médico-psychosociale, sans droits ouverts.

- Evaluer la situation globale de la patiente.
- Définir le parcours de soins jusqu'à sa prise en charge par une maternité.

- Gérer l'inscription dans une maternité.
- Pratiquer les 1ers examens obligatoires non réalisés (échographie, bilans sanguins).
- Coordonner le suivi de la grossesse avec les équipes maternités partenaires.

Mission de coordination en lien avec l'équipe

- Participer au projet de service
- Accompagner l'ensemble de l'équipe dans ses projets au sein des HCL ou à l'extérieur : projets de la PASS périnatale.
- Assurer la coordination avec l'ensemble du plateau de santé publique du pavillon K : PASS , CPEF, CEGIDD, ELSA, CSAPPA, Orthogénie
- Rendre « visible » la PASS et communiquer sur ses missions et objectifs, son organisation au sein des HCL et auprès des partenaires externes.
- Participer aux différentes rencontres organisées par la Coordination des PASS du Rhône/ARA/APPASSRA
- Organiser et gérer les congés en collaboration avec les cadres concernés.

Principales tâches du poste

- Consultations pré natales cliniques et échographiques pour les femmes non assurées sociales
- Coordination/liaison avec les maternités ressources
- Coordination de l'équipe en lien avec les cadres concernés
- Organisation de l'évaluation de l'activité de la PASS : tableau de bord, identification et analyse des indicateurs, Comité de pilotage PASS, outil de rapport d'activité PIRAMIG
- Mise à jour quotidienne du dossier patient dans EASILY (tracer l'activité).

Qualités requises

- Rigueur, sens de l'écoute.
- Capacité à s'organiser, à mettre en place les outils nécessaires pour répondre aux besoins des femmes enceintes, au fonctionnement de l'équipe pluridisciplinaire et des relations partenariales.
- Capacité de travail en équipe dans le respect des missions, rôles et tâches de chacun.
- Connaissance des dispositifs législatifs et des procédures d'accès aux soins.
- Connaissance des publics précaires et des dispositifs les concernant
- Capacité d'adaptation et de négociation afin de rester dans le cadre institutionnel tout en facilitant un partenariat constructif
- Autonomie dans le respect du cadre hiérarchique.
- Maîtrise des outils informatiques
- Actualiser ses connaissances par le biais de la formation continue, de recherches personnelles si nécessaire.

Tout professionnel est soumis aux règles statutaires de la Fonction Publique Hospitalière qu'il doit connaître et respecter (secret professionnel, devoir de réserve...).

Poste sous la responsabilité du Cadre Supérieur du Pôle CNN

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste classé à repos fixe , basé à l'hôpital E Herriot, pavillon K
- Amplitude horaire : du lundi au vendredi, horaire à déterminer.

PERSONNE A Contacter

- **Florence ADAM**, Cadre supérieur, PAM Couple Nouveau Né, adresse mail : florence.adam@chu-lyon.fr